



Commune de Corbeyrier

Préavis au Conseil communal N°24-09

Relatif à une demande de crédit de CHF 43'133.00 pour la remise en état de la Route de Boveau à la suite d'un glissement de terrain

Municipalité

M. Steve Dind, Municipal, responsable du dicastère des routes

Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 09.09.2024.

Table des matières

1	Préambule	3
2	Etude.....	4
3	Détail du projet.....	4
4	Coût des travaux	4
	Conclusions	5

Distribution :	Président du CC, Commission(s), membres du CC, Municipalité, réserve
Annexe(s) :

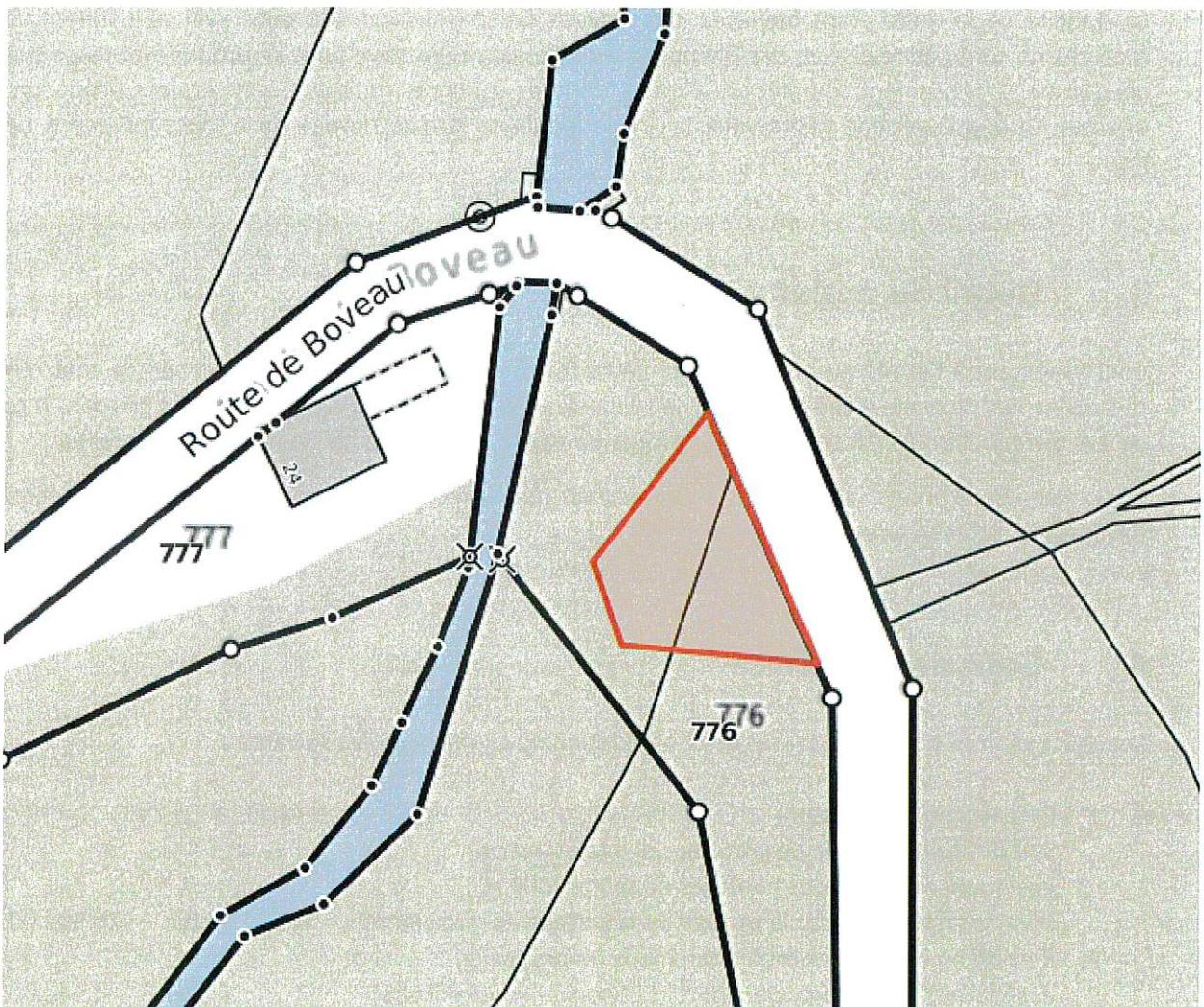
Préavis N°24-09

2

Relatif à une demande de crédit de CHF 43'133.00 pour la remise en état de la Route de Boveau à la suite d'un glissement de terrain.

1 Préambule

A la suite des fortes précipitations du 1er août 2024, un affaissement de la route de Boveau s'est produit sur environ 100m en amont du pont (aux coordonnées 2563944/1133457).



Tronçon concerné par le glissement de terrain.

Il s'agit du seul tronçon de route permettant de desservir le hameau de Boveau. Il est fortement fréquenté puisqu'il permet de rejoindre à la fois plusieurs habitations principales, l'Ecole Climatique de Boveau et une exploitation agricole.

2 Etude

Les causes sont dues à la mise sous pression des marnes calcaires du talus aval de la route. Il a également été observé sur le terrain des traces, laissées par des écoulements d'eau de surface, qui se sont concentrées sur la chaussée et qui se sont ensuite infiltrées dans la banquette aval de la route.

La stabilité de la route étant menacée, des travaux de consolidation du talus aval se justifient. Si ces mesures ne sont pas réalisées, des phénomènes d'érosion régressive vont se produire et ils pourraient conduire à l'affaissement complet de la route, dont les coûts de remise en état seraient beaucoup plus onéreux. Durant la période des travaux, la circulation devra être détournée via la route forestière, depuis Luan.

3 Détail du projet

Conformément à l'étude du bureau d'ingénieurs forestiers SilvaPlus SA, il est préconisé de construire un caisson en pied de pente d'une dimension de 14 mètres. Les matériaux de remblais seraient pris dans la coulée de lave torrentielle qui s'est épanchée sur la route forestière, afin d'éviter des coûts supplémentaires.

Le Groupement Forestier des Agittes sera mandaté pour exécuter ces travaux et le bureau d'ingénieurs forestiers SilvaPlus SA en assurera le suivi.

4 Coût des travaux

Les coûts estimés pour les mesures de consolidation du terrain sont les suivants :

1. Construction du caisson Stabilisation végétale de la surface des talus avec un ensemencement et des boutures de saules (800 m.) Diverses mesures pour le réglage de la surface du glissement	CHF	26 593.00
2. Remise en état de l'enrobé bitumineux (dégrappage, évacuation, fourniture, transport et pose du nouvel enrobé)	CHF	4 540.00
3. Frais d'étude, direction et surveillance	CHF	7 000.00
4. Divers et imprévus	CHF	5 000.00
TOTAL DES TRAVAUX	CHF	43 133.00
	=====	

Le montant total pour ces travaux est de CHF 43'133.00. Il comprend les taxes (TVA) ainsi que les honoraires de l'étude et la surveillance des travaux.

Subventions :

La DGE-FORET subventionne les travaux ayant un intérêt forestier à hauteur de 20 % du montant total des coûts. S'il s'agit d'une forêt protectrice, on peut s'attendre à une subvention supplémentaire de 70 % prise sur la part incombant à la commune.

Malheureusement, la construction du caisson forestier n'est pas considérée comme étant d'un intérêt forestier prépondérant, aucune subvention ne sera donc allouée à ce poste.

Cet investissement sera amorti sur une durée de 20 ans.

Conclusions

En raison des risques liés à la future instabilité de la route, ces travaux seront entrepris dans le courant de l'automne 2024.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

- **Vu** le préavis N° 24-09 du 9 septembre 2024 relatif à une demande de crédit de CHF 43'133.00 pour la remise en état de la Route de Boveau à la suite d'un glissement de terrain,
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. d'approuver le projet de réfection de la route de Boveau
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de sécurisation et de remise en état de la Route de Boveau,
3. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 43'133.00 financé par un emprunt,

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Monique Tschumi



La Secrétaire



Ingrid Coppex